

**Rubrique Repères
pour agir**
en promotion de la santé

n°31 Février
2016

Promotion de la santé : les 10 leviers de l'innovation territoriale

Alors que la territorialité est un enjeu de plus en plus fort et que les méthodes de prévention peinent à se renouveler, la question de l'innovation se pose avec pertinence. Sur un territoire, qu'il soit rural ou urbain, la promotion de la santé rejoint l'innovation, notamment lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins locaux, aux priorités apportées au cadre de vie et aux déterminants de santé.

Comme dans d'autres champs, c'est la combinaison de plusieurs facteurs qui donnent un caractère novateur à une initiative de territoire : des alliances entre partenaires, la pratique de l'empowerment auprès des habitants, une co-construction de projets, une mobilisation accentuée des acteurs.

L'innovation territoriale, quelle définition ?

L'innovation territoriale peut se définir comme une réponse nouvelle (ou transférée dans un contexte nouveau) à une problématique et/ou à un besoin identifié collectivement dans un territoire, en vue d'apporter une amélioration du bien-être et un développement local. Alors que l'innovation peut-être sociale, technologique, organisationnelle, d'usage, la capacité à mobiliser les acteurs locaux et notamment les citoyens dans une logique de coproduction fait figure de composante clé (1).

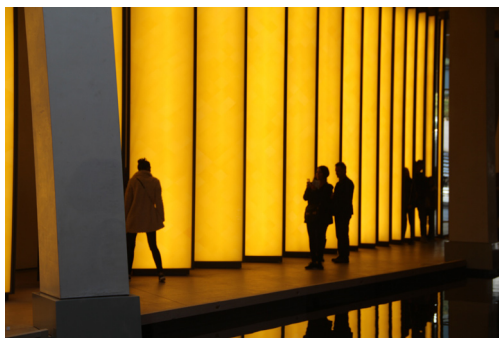
Recherche et développement en prévention

Au sein des collectivités territoriales (communes et EPCI), la Recherche et Développement (R & D) se concentre essentiellement sur les opérations immobilières, les transferts technologiques, la recherche universitaire, l'attractivité du territoire, l'amélioration de l'environnement (3). Les questions sanitaires sont peu identifiées parmi ces constats, sauf lorsqu'elles intègrent une des thématiques citées. Liée aux questions de santé, l'innovation territoriale, tournée vers l'amélioration de la qualité de vie et l'accroissement du bien-être des habitants passe par le développement durable, la préservation du cadre de vie, la capacité de ces mêmes habitants à agir et co-décider.

Si l'**innovation sociétale** est associée aux comportements des acteurs, à une vision de la société et des finalités qu'elle doit proposer aux individus, aux idées qu'elle peut remobiliser en les adaptant, les hybridant, en les transférant vers de nouveaux territoires ou nouveaux publics, l'**innovation territoriale** est associée aux termes de recomposition et de partage des espaces, de réseaux communicants qui amènent de la compétitivité aux territoires et un nouveau développement économique (2).

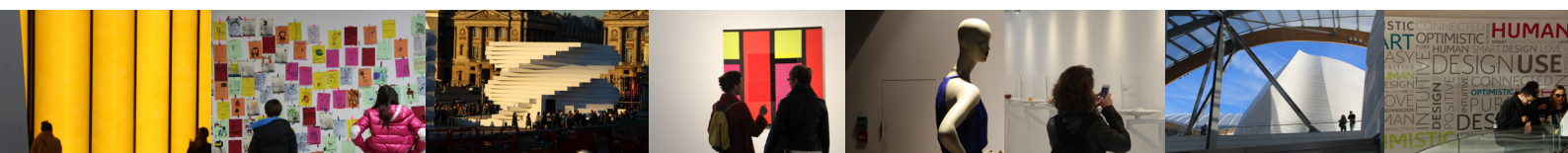
Pour en savoir plus...

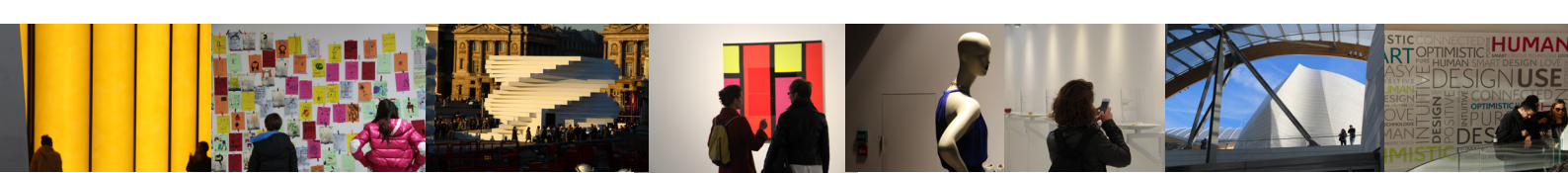
- (1) *L'innovation au pouvoir ! Pour une action publique réinventée au service des territoires*
Rapport établi par Akim Oural avec l'appui du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique - 2015
- (2) *Référentiel d'évaluation de l'innovation sociétale et territoriale Avril 2009.* « Innovation sociétale et territoriale, vers une définition pour sa prise en compte dans l'axe 1 du PO FEDER ».
- (3) : *Note d'information « Les collectivités territoriales dans le financement de la Recherche et Technologie ». Enseignement supérieur et recherche.* MESR-DGESIP-DGRI-SIES/2013
- (4) *Des leviers pour innover dans tous les territoires.* Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET). Nathalie Prouhèze et Fanny Schenck. 2015



Elu local et innovation

L'élu local, promoteur de santé, est en capacité de médiation. Il est aussi en capacité d'innovation. Il facilite les rencontres et les négociations entre divers acteurs et partenaires au sein de sa commune. Il a cette latitude de donner une impulsion initiale aux diverses dynamiques présentes. Dans un comité de pilotage, sa connaissance des dispositifs et des liens intra et extra communaux, sa capacité à repérer les zones de contact et d'articulation permet de finaliser plus rapidement les partenariats et les innovations nécessaires à mettre en place.



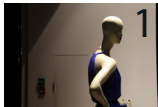


Les 10 leviers d'innovation sur un territoire

En promotion de la santé, l'innovation territoriale est facilitée lorsque les interactions entre différents champs disciplinaires se croisent, lorsque la population trouve de nouveaux modes de représentation, lorsque les outils de communication s'adaptent aux évolutions sociétales et technologiques. La coopération territoriale, les échanges avec des territoires confrontés à des enjeux communs, la diffusion de bonnes pratiques : ces initiatives sont propices à l'innovation territoriale. La plupart des leviers présentés ci-après sont issus du document *Des leviers pour innover dans tous les territoires* (4).

Levier 1 L'appui sur des « catalyseurs » de l'innovation, l'accompagnement des « pionniers »

Exemples :
Professionnels de santé menant un projet de maison de santé pluri professionnelle, élus locaux attentifs à anticiper les nouveaux besoins sociaux-sanitaires en reliant santé et aménagement urbain, centre d'exams de santé se rapprochant d'un Atelier santé ville, praticiens hospitaliers organisant des parcours de santé avec la direction des sports d'une ville, service communal sensible à soutenir des collectifs habitants en lien avec les thématiques de santé...



Levier 2 La mise en réseau d'acteurs

Exemples :
Coopérations partenariales et partagées, travail transversal sous la forme d'équipes projets, croisement de compétences issues de champs différenciés, fonctionnement coopératif entre services et institutions...



Levier 3 La capacité à développer en interne et/ou à mobiliser en externe les compétences en ingénierie nécessaires au développement des projets

Exemples :
Signataires d'un contrat local de santé attentifs à intégrer différentes échelles territoriales, ingénierie partagée entre contrat de ville et contrat local de santé, comité de pilotage se dotant d'outils d'aide à la décision, mise en place de comités techniques associant des compétences précises et diversifiées...



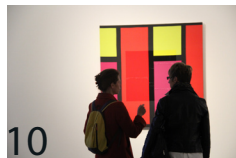
Levier 4 L'existence de modes d'organisation collectifs favorisant l'alignement des intérêts, l'action et la mobilisation effective des acteurs locaux

Exemples :
Coproducteur des services publics avec les citoyens, souhaitant mettre en place des actions pour améliorer la qualité de vie, sollicitation de groupes d'habitants pour des projets d'aménagement à l'échelle de leur quartier, constitution de groupes de travail inscrits dans un cadre formalisé, organisation de journée thématique, atelier prospectif, nouveaux modes de coopération, rapprochements institutionnels...



Levier 10 Garder une fenêtre sur le monde

Exemples :
Repérage des nouvelles tendances, prise en compte des effets du numérique sur la formation des acteurs, anticipation des besoins de demain en matière de prévention, invitation à de nouvelles expertises, transfert de connaissances entre professionnels issus de champs différents...



Levier 9 La diffusion partagée des innovations

Exemples :
Importation en monde rural de solutions ayant fait leur preuve ailleurs, recueil et observatoire de bonnes pratiques, répertoire des ressources, création de sites internet de collecte d'expériences réussies, formation du personnel municipal pour répondre à l'enjeu d'acculturation des pratiques innovantes notamment autour du développement durable, de la démocratie participative et du management par la coopération...

Levier 8 La mise en place d'une stratégie de communication mobilisant les acteurs au sein du territoire et contribuant à la visibilité du projet

Exemples :
Réflexion multi-partenariale sur les conditions d'une plus forte attractivité territoriale, valorisation d'actions emblématiques au sein de la presse communale et intercommunale...

Levier 7 L'accès à des retours d'expérience et des échanges, avec des territoires confrontés à des enjeux communs

Exemples :
Rencontres entre porteurs de projets, développement des échanges avec d'autres villes via les réseaux et plateformes en politique de la ville, les pôles régionaux de compétences en éducation et promotion de la santé, les espaces de concertation des ateliers santé ville...

Levier 6 L'ambition d'être un territoire référent, incitant à se connecter avec les réseaux nationaux pertinents

Exemples :
Liens du territoire avec le réseau Villes-santé OMS, participation à des colloques nationaux (colloque santé CNFPT), interpellation de réseaux spécialisés (centre collaborateur OMS sur la santé mentale), mobilisation des fonds selon différents niveaux nationaux, régionaux, européens...

**Vous souhaitez continuer à recevoir cette rubrique ?
N'hésitez pas à nous contacter !**



Flash code :
Découvrez Lhconseil avec votre mobile

Luc HINCELIN, Lionel EUSTACHE
Agence LH conseil
entreprenreensante@aol.com
www.lh-conseil.fr
03 20 95 98 37

